

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 16 janvier 2018



La campagne 2018 de recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 24 février. Chaque année, un échantillon de 8% des logements est recensé, soit environ 13 000 habitants. Les Grenoblois tirés au sort ont reçu un courrier du maire. Ils recevront la visite d'un agent recenseur, muni d'un justificatif, entre le 18 janvier et le 24 février. Ils pourront alors remplir le questionnaire papier ou en ligne.

Le recensement de la population est une obligation réglementaire mais aussi un devoir civique.

Plus d'infos sur : <http://le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil>

Comptant sur vous pour relayer l'information

Cordialement,

Service presse – 04 76 76 39 21 / 07 86 64 46 64